

Trente-neuf pôles structurent l'emploi de l'agglomération lyonnaise

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 153 • Décembre 2022



En 2019, dans l'aire d'attraction de la ville de Lyon, près de 70 % des salariés sont concentrés dans trente-neuf pôles couvrant 10 % du territoire. La localisation et la densité des salariés de ces pôles sont très diverses, tout comme leurs principaux secteurs d'activité. Le plus gros de ces pôles est situé au centre-ville de Lyon et concentre une grande part de l'administration publique. Cinq autres, proches de gros bassins de population, sont tournés vers la santé. L'industrie est prégnante dans neuf pôles, le plus souvent situés à l'est de Lyon. Sept zones, proches des principales infrastructures de transport, sont marquées par la logistique et le commerce tandis que cinq pôles sont plutôt concernés par des services de pointe. Le reste des zones, peu spécialisées, présente une large palette d'activités.

Avec 2 281 000 habitants en 2019, dont la moitié d'actifs, **l'aire d'attraction de la ville (AAV)** de Lyon est la deuxième de France, loin derrière celle de Paris et devant celle de Marseille-Aix-en-Provence. Fin 2019, 918 000 salariés, hors défense et particuliers employeurs ► **sources**, travaillent de manière permanente dans près de 70 000 établissements. Ils ne sont pas répartis de manière homogène sur le territoire de l'AAV et certaines zones en concentrent nettement plus que d'autres, relativement à leur environnement proche ► **méthodologie**. Ainsi, trente-neuf d'entre elles, qualifiées dans cette étude de « zones de concentration de salariés » (ZCS), regroupent près de 70 % des salariés de l'AAV, sur seulement 10 % de sa superficie.

La description de ces zones peut servir de base aux politiques d'aménagement du territoire dont une des priorités porte sur la réduction des déplacements domicile-travail. Situées dans les centres-villes ou en périphérie, le long d'infrastructures, sur des zones d'activités commerciales, industrielles ou spécialisées, aux franges de Lyon ou plus éloignées, ces ZCS présentent une pluralité de configurations. Leur spécialisation sectorielle dépend non seulement de leur localisation, mais aussi de leur histoire économique. En dehors de ces zones, les salariés sont répartis de

manière plus diffuse, dans des territoires où l'emploi est peu concentré.

Trente-neuf zones aux localisations et aux densités de salariés très diverses

Au sein de l'AAV de Lyon, trente-neuf ZCS ► **figure 1** sont situées entre Vienne et Villefranche-sur-Saône et entre L'Arbresle et Bourgoin-Jallieu ou Saint-Vulbas. Leur localisation est cependant déséquilibrée, la plupart des zones étant localisée au sud ou à l'est de l'AAV. Dix ZCS, au sein de la commune de Lyon, regroupent 226 000 salariés, soit un peu plus d'un tiers des salariés des trente-neuf zones et 76 % des salariés lyonnais. Douze autres zones, situées dans le reste du **pôle de l'AAV**, rassemblent 69 % des salariés de ce territoire. Enfin, dix-sept ZCS de la **couronne** de l'aire lyonnaise accueillent 63 % des salariés de cette dernière. Ces zones, de tailles très diverses, de 0,3 km² à près de 42 km², ont aussi des effectifs très différents. Si, par construction, elles comptent toutes plus de 3 000 salariés, la plus fournie, celle du centre-ville de Lyon, en emploie plus de 150 000. La densité de salariés est aussi très variée, des zones les plus denses dans Lyon (celle du centre-ville affiche 16 300 salariés au km²) aux moins denses dans la couronne de l'AAV (celle de Dagneux – Montluel en accueille

400 au km²). Au-delà de leur localisation, de leur poids et de leur densité de salariés, ces ZCS se distinguent également par les activités qu'elles hébergent.

Au sein des ZCS, des secteurs d'activités plus ou moins concentrés

Parmi les dix secteurs d'activités les plus importants, trois sont particulièrement surreprésentés dans les trente-neuf ZCS : information-communication, hébergement-restauration et activités spécialisées, scientifiques et techniques. Ces zones rassemblent en effet au moins 74 % des salariés de ces secteurs, contre 69 % pour l'ensemble des activités. À l'inverse, seuls 60 % des salariés de l'enseignement et de la construction travaillent dans les ZCS. Plus généralement, les trois secteurs les plus « employeurs », dans les trente-neuf zones comme dans l'ensemble de l'AAV, sont le commerce, l'industrie manufacturière et la santé.

Au sein des ZCS, les logiques d'implantation des entreprises et des administrations sont très diverses : proximité avec les clients ou les infrastructures de transports, raisons historiques, besoins d'espace, synergie avec les entreprises déjà présentes, image véhiculée par la zone d'implantation... Ces logiques conduisent des établissements qui

En partenariat avec :

► **Le mot du partenaire**

se ressemblent ou qui se complètent à se regrouper : les trente-neuf zones présentent ainsi souvent des spécificités sectorielles.

Le centre-ville de Lyon : poids lourd de l'activité salariée et administrative de l'AAV

Au cœur de l'agglomération, le centre-ville de Lyon ► **figure 2**, avec 17 % des salariés de l'AAV, est de loin la zone la plus importante. À cheval sur les 1^{er}, 2^e, 3^e, 6^e et 7^e arrondissements et débordant un peu sur les 5^e et 8^e, elle compte 12 300 établissements. L'administration publique, comprenant notamment la Ville de Lyon, en est le secteur principal employant près d'un salarié sur cinq. Cette activité y est d'autant plus importante que la zone abrite plus de la moitié des salariés de l'administration publique des trente-neuf ZCS et plus d'un tiers de ceux de l'AAV. La forte concentration des administrations rend leur accessibilité plus aisée. Une autre zone lyonnaise, celle de la Confluence, de moindre ampleur (9 300 salariés) mais en profonde mutation, a désormais un profil sectoriel très proche de celui du centre-ville de Lyon. Le siège du Conseil Régional,

installé dans ce quartier depuis 2011, y est en effet de loin le plus gros établissement avec plus d'un quart des salariés de la zone. Tout comme dans le centre-ville, les activités spécialisées, scientifiques et techniques y sont, avec près de 12 % des salariés, le deuxième secteur le plus important. Dans ces deux ZCS, cette activité englobe particulièrement l'ingénierie, le conseil en affaires et les activités comptables.

Cinq zones tournées vers la santé

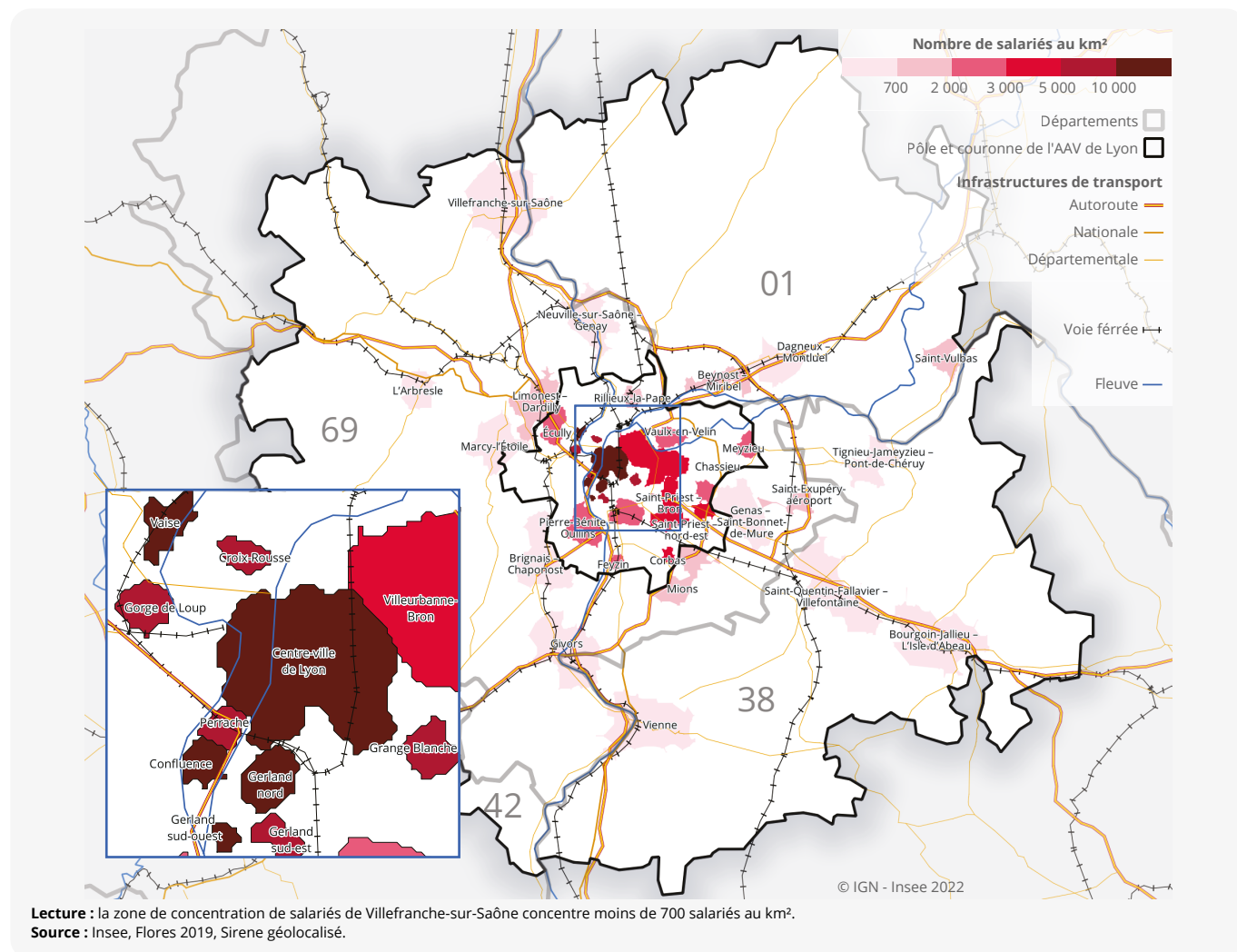
Cinq zones sont très spécialisées dans la santé humaine et l'action sociale. Chacune comprend, comme établissement principal, un gros centre hospitalier, dans ce domaine où le besoin de proximité avec les patients est capital. Ainsi, quatre de ces cinq ZCS sont situées près du centre-ville de Lyon et desservent un gros bassin de population. Deux d'entre elles, dans les quartiers lyonnais de la Croix-Rousse et de Grange Blanche, emploient plus de 70 % de leurs salariés dans la santé, avec notamment les Hospices Civils de Lyon (HCL) et le centre anti-cancéreux Léon Bérard. Deux autres ZCS sont localisées à proximité immédiate de Lyon : celle de Villeurbanne – Bron, deuxième plus grosse

zone avec 76 100 salariés, hébergeant entre autres l'hôpital femme mère enfant (HFME) et le centre hospitalier du Vinatier et celle de Pierre-Bénite – Oullins qui abrite l'hôpital Lyon sud. Enfin, la ZCS de Vienne, plus excentrée, comporte également un gros centre hospitalier. Dans les trois zones de Villeurbanne – Bron, Pierre-Bénite – Oullins et Vienne, la santé humaine concerne 20 à 30 % des salariés. Les autres salariés dépendent d'activités diverses de moindre ampleur telles que le commerce, l'administration publique ou encore l'enseignement.

L'industrie prégnante dans neuf zones

Au sein ou à proximité immédiate du pôle de l'AAV de Lyon, se trouvent cinq zones de taille assez modeste (entre 3 400 et 7 600 salariés) très spécialisées dans l'industrie manufacturière. Plus d'un tiers de leurs salariés dépendent de ce secteur. Parmi elles, la logique d'implantation des zones de Marcy-l'Étoile, Gerland-sud-ouest et Feyzin est historique. La première, seule ZCS industrielle située à l'ouest de Lyon, est la plus spécialisée avec près de deux tiers de ses salariés travaillant dans l'industrie pharmaceutique, avec le site de production de vaccins de

► 1. Densité de salariés des trente-neuf zones de concentration de salariés



Sanofi Pasteur, mais aussi dans l'industrie chimique, avec Biomérieux et son diagnostic *in vitro*. L'implantation de ces deux très gros établissements à Marcy-l'Étoile est liée à la tradition centenaire du site sur les recherches biologiques et l'installation, dès 1917, d'un laboratoire d'analyses médicales par Marcel Mérieux, ancien collaborateur de Pasteur. La zone du sud-ouest de Gerland, également à dominante pharmaceutique, avec Merial dans la santé animale, fait partie d'un quartier qui s'est beaucoup transformé depuis l'installation d'un laboratoire d'analyses médicales par Charles Mérieux durant la seconde guerre mondiale, pour devenir le « Biodistrict lyonnais des sciences de la vie ». La ZCS de Feyzin, dans la « vallée de la chimie » au sud de Lyon, est spécialisée dans le raffinage du pétrole, avec l'implantation de Total dès 1964. L'entreprise trouvait, grâce à cette localisation, non seulement des entreprises voisines clientes mais aussi un site sur le passage de l'oléoduc sud-européen. Dans les deux dernières zones de ce groupe, à l'est de Lyon, la fabrication de machines et équipements est particulièrement développée : celle de Meyzieu couvrant une bonne partie de la zone industrielle du même nom (créée dès 1961) et celle de Dagneux – Montluel, à cheval sur cinq

communes et hébergeant en particulier Carrier, un des leaders mondiaux de la climatisation.

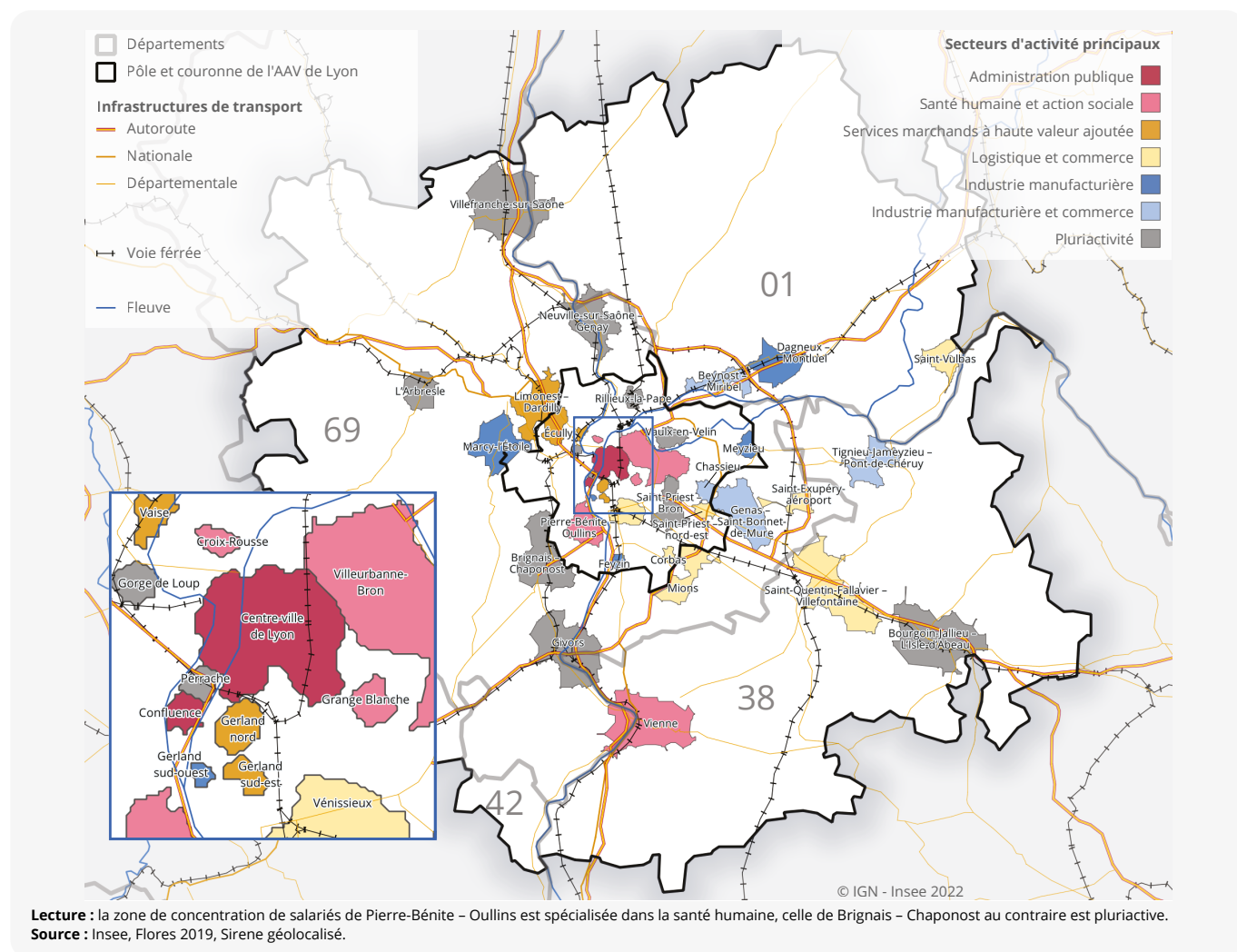
En plus de ces cinq ZCS, l'industrie manufacturière est également importante, mais à un degré moindre, dans quatre autres zones, toujours à l'est de Lyon. Le commerce, en deuxième position, y est aussi bien présent. Parmi elles, les ZCS de Chassieu et de Genas – Saint-Bonnet-de-Mure, qui abritent entre autres la grande zone industrielle de Mi-Plaine (créée en 1958), comprennent diverses industries et du commerce de gros. La zone de Beynost – Miribel est, quant à elle, plus spécialisée dans la fabrication de produits divers, avec notamment EFI automotive, et dans le commerce de gros et de détail. Enfin, la zone de Tignieu-Jamezieu – Pont-de-Chéruy comporte principalement, en plus d'une industrie diversifiée, du commerce de détail.

Ces neuf zones industrielles bénéficient de la proximité d'au moins une rocade ou une autoroute ainsi que, pour certaines, de l'aéroport de Saint-Exupéry. Elles disposaient d'espace suffisant pour l'implantation de sites industriels et hébergent souvent aujourd'hui des zones d'activité économique.

Cinq zones de services à haute valeur ajoutée

Cinq zones sont très influencées par les services à haute valeur ajoutée (SHVA) qui regroupent les activités financières et d'assurance, immobilières, spécialisées, scientifiques et techniques et d'information et communication. Plus d'un tiers de leurs salariés travaillent dans ces activités. Ces services, fréquents au sein des métropoles, peuvent être localisés aussi bien dans les centres-villes que dans des communes proches proposant un peu plus d'espace tout en étant accessibles par les transports en commun. Trois de ces cinq zones sont spécialisées dans l'informatique. La première, celle de Limonest – Dardilly, abrite notamment, depuis 2013, le siège régional de Sopra Steria. Les deux autres sont situées dans Lyon, à Vaise et à Gerland, quartiers profondément réaménagés et affichant désormais une image high-tech. La ZCS de Vaise, dont les deux tiers des salariés travaillent dans les SHVA, est devenue en deux décennies le pôle numérique de la Métropole de Lyon. Elle accueille également des activités d'ingénierie (avec Capgemini Engineering qui, en 2020, a repris Altran Technologies). La zone de Gerland-nord

► 2. Spécialisation économique des trente-neuf zones de concentration de salariés



héberge, entre autres, Capgemini qui y a rassemblé en 2017 l'ensemble de ses effectifs lyonnais.

Les deux autres ZCS du groupe sont spécialisées dans les activités des sièges sociaux. La première, toujours à Gerland mais dans sa partie sud-est, accueille en particulier le siège mondial de l'entité « vaccins » de Sanofi (et le second pôle tertiaire français du groupe) dans un quartier où s'est déroulée une partie de l'histoire de la vaccination. La seconde, à Écully, héberge notamment depuis 1976 le siège mondial du groupe Seb, qui, depuis 2005, y a également installé son vaste campus.

Sept zones marquées par la logistique et le commerce

Sept ZCS, situées au sud-est ou à l'est de Lyon pour répondre à la fois à des besoins d'espace mais aussi d'accès rapides aux grands axes de transports (notamment autoroutiers), sont spécialisées dans les autres services marchands tels que l'entrepôt, les transports ou encore le commerce.

Les zones de Saint-Vulbas, de Saint-Exupéry-aéroport et de Saint-Quentin-Fallavier – Villefontaine sont particulièrement concernées par les activités de la logistique. Dans la première, sur le parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA), à proximité de la centrale nucléaire du Bugey, le secteur de l'entrepôt et des services auxiliaires des transports y est prépondérant, avec l'entreprise Vente-Privée Logistique. L'industrie manufacturière y est également très présente. Dans la ZCS de Saint-Exupéry-aéroport, reconnue comme pôle multimodal, l'entrepôt et les transports concentrent près de deux tiers des salariés dont seulement la moitié relève du transport aérien de passagers ou des services

auxiliaires. Enfin, la spécialisation de la ZCS de Saint-Quentin-Fallavier – Villefontaine est principalement due à la présence sur son territoire du parc d'activités de Chesnes qui, avec ses 1 000 ha, est la première plateforme logistique terrestre de France et la troisième en Europe. Elle accueille en particulier Distribution services IKEA France. La quatrième zone du groupe, celle de Mions, est spécialisée à la fois dans les transports (terrestres et par conduites) ainsi que dans le commerce de gros. Ce dernier secteur est l'activité dominante de la ZCS de Corbas (connue pour son marché de gros), et celle de Saint-Priest-nord-est, comprenant en particulier Passion Froid, grossiste alimentaire pour les professionnels de la restauration. Enfin, la ZCS de Vénissieux, avec sa zone commerciale qui abrite Carrefour hypermarchés et meubles IKEA France, est spécialisée dans tous types de commerces.

Une large palette d'activités pour le reste des zones de l'AAV

Avec des effectifs allant de près de 4 000 à plus de 32 000 salariés, les secteurs d'activités des onze autres ZCS sont très diversifiés, sans qu'aucun ne soit réellement dominant. Bien que les trois plus grandes zones de ce groupe hébergent de grands établissements (Renault Trucks pour Saint-Priest – Bron et des centres hospitaliers pour Villefranche-sur-Saône et Bourgoin-Jallieu – L'Isle-d'Abeau), elles proposent toutes des activités très variées, relatives à la fois aux services, marchands et non marchands, et aux activités de production.

La partie de l'AAV en dehors des ZCS, même si elle rassemble près de 30 % des salariés, est plus de vingt fois moins dense en emplois

que l'ensemble des trente-neuf zones (70 contre 1 410 salariés par km²). Elle est sectoriellement dispersée, avec une majorité d'activités présentes, cette dernière diminuant toutefois au profit d'activités productives quand on s'éloigne de Lyon. ●

Ivan Debouzy, Émilie Senigout (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

L'**aire d'attraction de la ville (AAV)** de Lyon est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave. Elle est constituée d'un **pôle** de population et d'emploi, qui est un ensemble de communes contiguës déterminé principalement à partir de critères de densité et de population totale ; et d'une **couronne**, composée de l'ensemble des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

► Pour en savoir plus

- « La Métropole de Lyon structure les mouvements de population des communes alentour », *Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes* n° 8, septembre 2021.
- « Crise sanitaire en Île-de-France : une activité commerciale plus impactée dans les pôles de bureaux les plus denses », *Insee Analyses Île-de-France* n° 155, juin 2022.
- « L'impact des pôles d'emplois de l'agglomération amiénoise sur son aire métropolitaine », *Insee Dossier Hauts-de-France* n° 8, mars 2017.
- « En Île-de-France, 39 pôles d'emploi structurent l'économie régionale », *Insee Île-de-France à la page* n° 417, janvier 2014.

► Sources et méthodologie

Cette étude repose principalement sur deux sources :

- **Le fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) 2019** permet de décrire l'emploi salarié sur l'ensemble des secteurs d'activité et des employeurs (fonction publique, employeurs privés, y compris les particuliers-employeurs), à l'exception des activités du ministère des Armées. La localisation des établissements y est limitée à la commune, ou à l'arrondissement dans le cas de Paris, Lyon et Marseille.
- **Le fichier Sirene géolocalisé** indique, au sein d'une commune, la position exacte de l'établissement.

Pour cette étude, la méthode d'élaboration des zones de concentration de salariés (ZCS) est basée sur l'exploitation de la source Flores qui permet d'obtenir une liste d'établissements ainsi que leurs effectifs. Grâce au répertoire Sirene géolocalisé, cette liste est complétée avec les coordonnées (x,y) des établissements. Elle permet de déterminer des zones qui concentrent géographiquement un grand nombre d'emplois et comptent au moins 3 000 salariés.

Afin de refléter au plus près la réalité économique du territoire, les zones de concentration obtenues ne sont pas des regroupements d'unités administratives ou statistiques habituelles (Iris, commune...), mais des regroupements de carreaux de 100 mètres de côté. Un algorithme d'agrégation, dont les paramètres diffèrent entre la commune de Lyon, le croissant est de Lyon allant de Villeurbanne à Saint-Fons, le reste du pôle de l'AAV de Lyon et sa couronne, a permis de rassembler ces carreaux. Cette partition du territoire a été opérée en raison des différences importantes de densité d'emploi salarié dans chacune de ces zones. En effet, une même méthode appliquée globalement à l'ensemble du territoire aurait fait apparaître soit, avec des paramètres basés sur la densité de salariés dans la couronne de l'AAV, une zone principale couvrant la quasi-totalité de la Métropole de Lyon et quelques grosses zones secondaires en périphérie, soit, avec des paramètres basés sur la densité de salariés dans la commune de Lyon, une assez grosse zone lyonnaise et seulement une quinzaine d'autres, de très petites tailles, situées quasiment toutes dans le pôle de l'AAV de Lyon.

Les ZCS obtenues génèrent des déplacements domicile-travail importants, qui donneront lieu à de prochaines publications. Dans ce cadre, sont exclus de notre étude, les salariés des particuliers-employeurs et des établissements des secteurs de l'intérim, du nettoyage et de la sécurité, qui ont la particularité de ne pas toujours travailler dans l'établissement qui les emploie ou de ne pas exercer leur activité dans un lieu unique. L'étude porte donc sur 96 % de l'ensemble des salariés de l'AAV de Lyon (sur un poste non annexe dans un établissement actif fin 2019). De plus, pour palier le problème de certains employeurs qui déclarent tous leurs effectifs dans le même établissement, phénomène qui peut biaiser notre étude avec une accumulation à tort de salariés dans une zone, des traitements manuels ont été réalisés pour prendre en compte les bons effectifs.

